

Missions objet d'un documentaire

Missionnaires » Un film documentaire est consacré à ces derniers témoins d'une époque. Première projection jeudi 22 août au Casino de Montbenon.

Dans le cadre du Festival Cinémas d'Afrique, qui aura lieu à Lausanne du 22 au 25 août, le film *Mémoires de missionnaires* fait la part belle aux témoignages d'anciens missionnaires envoyés au Congo dans leur jeunesse, comme à ceux qui ont croisé leurs routes.

Ils sont les derniers témoins d'une époque, celle pas si lointaine où l'évangélisation et colonisation allaient de pair. Face caméra, les héros de *Mémoires de missionnaires*, au programme de la 14^e édition du Festival Cinémas d'Afrique à Lausanne, livrent leurs souvenirs, marqués à jamais par leurs expériences, les

contradictions et aussi les chocs culturels vécus – d'un côté comme de l'autre.

Delphine Wil (photo DR), la réalisatrice de ce documentaire créé en 2017, tenait à raconter ce pan de l'histoire du christianisme par la porte de l'intime. Une évidence pour celle dont le grand-père était missionnaire et avait été envoyé au Congo en 1934. « Là-bas, il a quitté les ordres et a rencontré ma grand-mère, qui était Congolaise », avait-elle confié, à la sortie du film, au site belge d'actualité cinématographique Cinergie. « Ils ont eu des enfants et sont restés au Congo plusieurs an-

nées avant de revenir en Belgique. Comme mes grands-parents sont décédés, je n'ai jamais pu leur poser de questions et c'est là que mon envie de recherche a commencé. »

Mémoires de missionnaires retrace ainsi les itinéraires personnels – et toujours très différents – de ces hommes et femmes, au contact parfois forcé avec l'autre. Aujourd'hui âgés, ces hommes d'Eglise osent également livrer une parole libérée du carcan de l'institution. En ressort une galerie de témoignages aussi lumineux que vivants, sur une période pour le moins contrastée de l'histoire. »

PROTESTINFO



Président ouvert au mariage pour tous

Eglises protestantes » Le théologien bernois Gottfried Locher, président de la Fédération des Eglises protestantes, n'est pas opposé au mariage pour tous. Comme tout, l'homosexualité a aussi été créée par Dieu, explique-t-il à titre personnel. La Fédération des Eglises protestantes, dont il est le président, reste quant à elle divisée sur la question.

Tant le mariage civil que le mariage religieux devraient être possibles pour les couples homosexuels, affirme vendredi Gottfried Locher aux publications allemandes de Tamedia. Selon lui, il est important que les Eglises protestantes prennent au sérieux ce nouveau consensus social. Le mariage n'est, pour les réformés, pas une question de confession et ne fait pas partie des questions fondamentales de la foi.

Le théologien de 52 ans estime qu'il existe un système éprouvé selon lequel l'Eglise définit le mariage auquel l'Eglise

protestante donne ensuite la bénédiction de Dieu. Il faut continuer à appliquer ce système. « Si l'Eglise s'ouvre au mariage homosexuel, je ne vois pas pourquoi on ne devrait pas le suivre. »

Les Eglises protestantes n'ont jusqu'ici pas réussi à se mettre d'accord sur la question. L'Assemblée des délégués devrait se décider le 4 novembre. Et selon Gottfried Locher, le sujet a le potentiel de provoquer une scission.

L'ouverture du mariage à tous les couples sans distinction a reçu un large soutien lors d'une consultation de la Commission juridique du Conseil national qui a pris fin en juin.

A l'exception de l'Union démocratique du centre (UDC), le projet a reçu l'approbation des grands partis et organisations concernées. Les églises – tant catholiques que protestantes – étaient restées prudentes dans leur prise de parole. » **ATS**

En Suisse, le vin de messe est-il local ou étranger? Les prêtres optent souvent pour les blancs surmaturés

A l'autel, la piquette n'a pas de place

« PIERRE PISTOLETTI, CATH.CH »

Eglise » De toutes les religions, le christianisme est sans conteste la plus intimement liée au vin. Le vin et la vigne sont cités pas moins de 443 fois dans la Bible. Dans le premier livre de l'Ancien Testament déjà, Noé passe pour le premier homme à planter une vigne – et la première victime d'une culture digne de ce nom. Le vin occupe également une place de choix dans le Nouveau Testament. Dans l'Evangile de Jean, Jésus inaugure son ministère en transformant six jarres d'eau en vin – plus de 400 litres, soit dit en passant, au soir de sa mission, lors du dernier repas avec ses disciples. Il prend du pain, une coupe et leur dit: « Ceci est mon corps. Ceci est mon sang. »

C'est ce geste que l'Eglise perpétue lors de chaque messe. Un acte liturgique qui est loin d'être anodin: les catholiques l'interprètent comme « la source et le sommet de toute la vie chrétienne », prenant grand soin de définir toute une série de règles qui encadrent de manière précise le déroulé et le contenu de la célébration.

Pour ce qui est du vin en l'occurrence, le code de droit canon (1983) précise: « Le vin doit être du vin naturel de raisins et « non corrompu. » En d'autres termes, du vin pur qui n'a pas été muté. Le Porto, par exemple, ne convient pas pour la célébration de l'eucharistie, explique l'abbé François Roten, ancien directeur du Centre romand de pastorale liturgique. Une lettre aux évêques de la Congrégation romaine pour le culte divin datée de 2017 autorise cependant l'utilisation de « jus de raisin non fermenté ». Une alternative utile lorsqu'un prêtre souffre de dépendance à l'alcool, notamment. Mais le jus de raisin peut aussi s'avérer pratique dans des pays comme la Roumanie, où l'alcool est interdit au volant. « Théoriquement, un prêtre ne peut pas prendre la voiture après avoir célébré la messe », confirme Stefan Constantinescu, théologien roumain établi à



A la cathédrale de Fribourg, le San Pedro espagnol a été choisi mais il en aurait été autrement dans une commune viticole. Pierre Pistoletti/Cath.ch

Fribourg. Reste que dans la pratique, le jus de raisin ne se substitue pas au vin. « Et le clergé compte sur la bienveillance de la police qui, de manière générale, cultive une bienveillance à l'égard des prêtres. »

« Mieux qu'un chasselas »
En Suisse, contrairement à leurs voisins allemands, les diocèses ne proposent pas une liste de vigneronnes attirées pour la production du vin de messe. « Dans un canton comme le Valais où la culture du vin est tellement ancrée, ce serait impossible, à moins de déclencher une « guerre des caves », avertit François Roten, curé de Bramois, Salins et des Agettes.

Rouge ou blanc: tout convient. Ceci dit, on préférera du blanc, moins salissant pour les linges

liturgiques qui servent à purifier le calice après la communion. Et du blanc surmaturé, qui se conserve mieux. « On trouve du blanc plus sec dans les sacristies équipées d'un réfrigérateur. C'est le cas à la cathé-

« Il compte sur la bienveillance policière »

Stefan Constantinescu

drale de Sion, où l'on a choisi du grand pour le vin. S'il condamne la consommation abusive, il ne jette pas l'interdit sur le vin, incontournable lors de grandes fêtes. Ce n'est pas le cas dans l'islam. Boisson promise du paradis, selon le Coran, le vin est d'abord toléré au début de l'ère coranique avant d'être frappé d'interdit: « O vous qui croyez, stipule le Coran, le vin (...) et les flèches divinatoires ne sont que des abominations, œuvres de Satan. Evitez cela, vous serez peut-être gagnants. » **CATH.CH**

UNE TRADITION DAVANTAGE CATHOLIQUE QUE JUDAÏQUE

Parmi les religions, le catholicisme a favorisé le développement de la vigne de par le monde. Le vin, « fruit de la vigne et du travail des hommes », selon la formule liturgique catholique, est lié de près à la tradition monastique. Les moines, en effet, sont à l'origine de l'expansion d'anciens vignobles grecs ou romains. Ce n'est donc pas par hasard que les plus gros pays producteurs de vin sont ceux qui ont des racines catholiques et parfois protestantes: l'Italie, la France et l'Espagne, suivies des Etats-Unis et de l'Australie.

Le judaïsme n'a pas manifesté un intérêt aussi grand pour le vin. S'il condamne la consommation abusive, il ne jette pas l'interdit sur le vin, incontournable lors de grandes fêtes. Ce n'est pas le cas dans l'islam. Boisson promise du paradis, selon le Coran, le vin est d'abord toléré au début de l'ère coranique avant d'être frappé d'interdit: « O vous qui croyez, stipule le Coran, le vin (...) et les flèches divinatoires ne sont que des abominations, œuvres de Satan. Evitez cela, vous serez peut-être gagnants. » **CATH.CH**

vin étranger: un San Pedro, confesse le chanoine Paul Frochoux, curé du lieu. Un vin espagnol estampillé *vino de misa*. « La paroisse de la cathédrale est une grande paroisse citadine. Si j'officiais ailleurs, dans une commune viticole, je choisirais le vin d'un vigneron du coin, c'est certain. »

La dimension pratique prévaut là aussi: « Ce vin se conserve à merveille. Et il faut l'avouer, un vin un peu sucré, le matin, ça passe mieux qu'un chasselas », concède Paul Frochoux. Produit par une coopérative espagnole catholique, le San Pedro s'inscrit d'ailleurs dans une gamme plus large, composée notamment d'un *Vino Blanco de Misa* ou d'un *Juan Pablo II*, un blanc « frais et fruité ». Tous « répondent aux critères du droit canon ».

Communions au rabais?

Derrière l'autel, les prêtres sont souvent les seuls à communier au sang du Christ. Pourtant, lors de la dernière Cène, le Christ a convié ses disciples à un repas où l'on mange et l'on boit. Là aussi, François Roten fait valoir un aspect pratique. « C'est bien plus simple de compter par avance le nombre d'hosties nécessaires que la quantité de vin. » D'autant que la disparité des mœurs est monnaie courante, déjà au sein du clergé. « Lorsque plusieurs prêtres concélebrent une messe, il y a le confrère qui se contente d'une petite gorgée et l'autre qui en boira trois grandes », explique l'abbé valaisan. François Roten se rappelle d'ailleurs de célébrations eucharistiques où de grandes assemblées étaient conviées à communier au sang du Christ. « Il est arrivé, parfois, qu'il reste plusieurs décalitres à consommer par le prêtre au terme de la célébration. »

S'abstenir de communier au sang du Christ, serait-ce donc une communion au rabais? Que les paroissiens se rassurent, la doctrine catholique affirme depuis le Concile de Trente (1545-1563) que recevoir le corps ou le sang du Christ, c'est recevoir le Christ tout entier. »